



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 20 juin 2024

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 20.06.2024

Présidence : Monsieur Fabien Guidoux

Préavis n° 26/24 : Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour la réalisation des investigations préalables et l'établissement du projet d'assainissement de la butte de tir

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide :

- La Municipalité est autorisée à entreprendre la réalisation des investigations préalables et l'établissement du projet d'assainissement de la butte de tir comme décrit dans le présent préavis ;
- Un crédit de CHF 12'000.00 lui est accordé pour ce faire ;
- Cette dépense sera financée par prélèvement sur la trésorerie courante ;
- Cette charge sera imputée au compte de fonctionnement n° 310.314.00 « Entretien des terrains et du matériel » ;
- La Municipalité est autorisée à compenser cette dépense par un prélèvement sur fonds de réserve n° 2820.17 « travaux futurs ».

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2024.

Le président :
Fabien Guidoux



La secrétaire
Catherine Fiaux